



Commune de VAUX LES PRÉS

Compte Rendu de la réunion du conseil municipal du vendredi 24 juin 2016

Compte rendu de la réunion du conseil municipal tenue en Mairie de Vaux les Prés
le vendredi 24 juin 2016 à 20h30,
sous la présidence de M. Bernard GAVIGNET, Maire, sur convocation en date du 14 juin 2016.

Présents :

Bernard GAVIGNET, René GIRARD, Philippe LACROIX, Martine LAGRANGE, Renée LEGUIN,
Thierry MOINE, Nicolas RICHARD, Alain ROUSSELOT,

Excusés : Daniel GOUDIER, Yannick MOREIRA,

Secrétaire de séance : René GIRARD

1- Approbation du compte rendu de la réunion du 20 mai 2016.

Aucune remarque n'étant émise, le compte rendu est adopté.

2- Commune nouvelle : suite aux réunions publiques effectuées sur les deux communes, délibération relative à la fusion avec la commune de Chemaudin ;

Le maire rappelle l'historique de ce projet dont les travaux préparatoires mobilisent les deux communes depuis plusieurs mois.

Sans revenir sur les détails déjà évoqués à maintes reprises, il rappelle que cette démarche s'inscrit dans une logique d'intérêt général.

Décision : Le conseil municipal valide le projet de fusion à l'unanimité.

3- Transfert de crédit prévu en fonctionnement à passer en investissement sur demande du trésorier payeur;

Une facture de JDBE (société de maîtrise d'œuvre) pour des études de sols a été inscrite en fonctionnement au budget d'assainissement. Le trésorier payeur demande de passer cette dépense en investissement au motif qu'elle est susceptible de déboucher sur des travaux ultérieurs.

Décision : Le conseil municipal valide le transfert de crédit de la somme de 4200 € du compte 2315 au compte 2031 du budget d'assainissement.

4- **Demande de la CAGB pour aménagement de terrains familiaux et habitat adapté pour les gens du voyage sédentarisés ;**

Le Grand Besançon informe les communes de l'agglomération que le Schéma départemental pour l'accueil des gens du voyage n'est plus respecté, les objectifs fixés pour le 31 décembre dernier n'ayant pas été atteints. Le Grand Besançon doit impérativement répondre aux besoins d'accueil avant le 31 décembre 2018, et pour cela, une recherche de terrains est lancée auprès de l'ensemble des communes de l'agglomération.

Décision : Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas donner suite à cette demande.

5- **Travaux extérieurs de la salle des fêtes : prise en compte d'une option de travaux ;**

Suite à une réunion entre l'entreprise et la commission bâtiments, des aménagements complémentaires ont été validés, dont une demande de l'association La vaulienne pour la suppression de l'espace vert devant la salle ainsi que la collecte des eaux pluviales à l'arrière du bâtiment. Un avenant au marché sera à valider au prochain conseil sur les bases des prix du marché initial.

6- **Proposition d'aménagement du cimetière ;**

Un plan d'aménagement a été présenté; Il comprend notamment la modification de l'accès, la création de place de parking PMR, le déplacement du jardin du souvenir et la réfection des escaliers. Une estimation sera présentée au prochain conseil.

Questions diverses

- **Urbanisme :** Information au conseil sur le droit de préemption communal (transactions en cours)
- **Archives communales :** autorisation reçue des Archives du Doubs pour l'élimination d'archives. RDV pris à l'incinérateur
- **Voirie :** Chemin de la bouteille (accès du cimetière au lotissement); devis reçus de deux entreprises. Au regard de l'interprétation différente des surfaces à traiter, il a été décidé de renvoyer à ces deux entreprises un quantitatif identique pour chiffrage et décision finale au prochain conseil municipal.
- **Vie de la commune :** Suppression de l'arrêt de bus mis en place sur la zone artisanale à titre expérimental; remplacement par une ligne à la demande. Une information a été faite aux entreprises.
- **Ecoles :** conseil d'école récent. Pas de convention à faire avec le val marnaysien pour le règlement des frais de scolarité.
- **Bâtiments :** Démission de l'employée communale chargée du ménage des bâtiments communaux ; Recrutement à prévoir sur le site Internet et auprès de l'association Intermed. Quelques travaux d'entretien dans les bâtiments (purgeurs...).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45

Le 25 juin 2016
1e Maire
B. GAVIGNET

